

## Commune d'ALRANCE

### COMPTE RENDU CONSEIL MUNICIPAL DU 04/06/2021

Présents : BONNEFOUS Alfred – BONNEFOUS Jean-Louis – CLUZEL Bernard – CAPOULADE Sébastien – DRULHE Thibault – GAUBERT Anne – SOUYRIS Emile– VERDIE Bernard

Absents : COUDERC Frédéric donne pouvoir à Thibault DRULHE  
SOUYRIS Maryline donne pouvoir à Bernard CLUZEL

Secrétaire de séance : DRULHE Thibault

Une réunion du conseil municipal s'est déroulée le vendredi 4 juin à 20 heures 30 suite à la convocation en date du 27 mai 2021.

#### **ORDRE DU JOUR :**

Délibération pour application du régime forestier par ONF à Peyrebrune

Délibération pour régularisation de parcelle route du Bouviale.

Organisation des élections départementale et régionale.

Information pour le site internet

Questions diverses

## Objet : Intégration au régime forestier de l'ONF de la forêt à Peyrebrune.

Monsieur le Maire a demandé au Conseil Municipal l'intégration au régime forestier de la forêt à Peyrebrune par l'Office National des Forêts.

Concernant les parcelles figurant sur la liste ci-dessous, pour une surface totale de 27,2260 ha.

COMMUNE	FEUILLE	SECTION	NUMERO	SURFACE CADASTRALE	SURFACE CADASTRALE A SOUMETTRE
Alrance	1	0E	0079	0.1496	0.1496
Alrance	1	0E	0081	0.0635	0.0635
Alrance	1	0E	0082	0.5820	0.5820
Alrance	1	0E	0083	2.8220	2.8220
Alrance	1	0E	0084	2.2040	2.2040
Alrance	1	0E	0085	0.1558	0.1558
Alrance	1	0E	0086	0.1625	0.1625
Alrance	1	0E	0087	2.1800	2.1800
Alrance	1	0E	0088	0.2440	0.2440
Alrance	1	0E	0089	0.9240	0.9240
Alrance	1	0E	0090	4.5160	4.4716
Alrance	1	0E	0094	0.5240	0.5240
Alrance	3	0E	0392	0.0486	0.0486
Alrance	3	0E	0393	0.0376	0.0376
Alrance	3	0E	0394	0.4220	0.4220
Alrance	3	0E	0395	0.0851	0.0851
Alrance	3	0E	0396	0.0831	0.0831
Alrance	3	0E	0409	0.0490	0.0490
Alrance	3	0E	0411	0.1000	0.1000
Alrance	3	0E	0412	0.0875	0.0875
Alrance	3	0E	0413	0.3800	0.3415
Alrance	3	0E	0414	0.8860	0.8860
Alrance	3	0E	0415	2.6500	2.6500
Alrance	1	0E	0719	2.8354	2.8354
Alrance	1	0E	0723	1.8665	1.8665
Alrance	1	0E	0725	0.0789	0.0789
Alrance	1	0E	1008	0.1265	0.1265
Alrance	1	0E	1012	0.6231	0.6231
Alrance	1	0E	1018	0.2827	0.2827
Alrance	1	0E	1020	2.1395	2.1395
<b>TOTAL</b>				<b>27.3089</b>	<b>27.2260</b>

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, approuve cette proposition.

Il donne tous pouvoirs à Monsieur le Maire pour mener à bien ce projet.

Délibération approuvée par 10 voix

## Objet : Régularisation de la voie communale du Bouviale

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal la régularisation de la parcelleroute du Bouviale Suite à l'élargissement de la route, la parcelle de Madame MARTY a été amputée de 8a.

Monsieur le Maire propose d'acquérir à Mme. MARTY Jacqueline l'emprise de la route communale sur la parcelle cadastrée section C N°688. Il précise que la commune a déjà pris en charge les frais d'arpentage, et paiera au propriétaire la somme de 1€ le m<sup>2</sup> de terrain.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, approuve cette proposition, et donne tous pouvoirs à Monsieur le Maire pour signer l'acte de régularisation d'emprise de la voie communale du Bouviale.

Délibération approuvée par 10 voix

## Objet : Organisation des permanences pour la tenue des bureaux de vote pour les élections départementale et régionale du 20 juin.

Le double scrutin des élections départementale et régionale nous oblige à organiser deux bureaux de vote. Et donc 2 assesseurs par bureau soit 4 personnes par permanence.

La période à couvrir est de 8 heures à 18 heures.

Pour les personnes non vaccinées un test PCR de moins de 48h est demandé pour tenir les bureaux

NOM	8h /10h	10h / 12h	12h / 14h	14h / 16h	16h / 18h
GALTIER Josiane			X		
SOLIE Jean-Pierre				X	
SOLIE Joel	X				
CLUZEL Bernard	X				X
BONNEFOUS Jean-Louis				X	X
BONNEFOUS Alfred			x		17h/18h
CAPOULADE Sébastien				x	
COUDERC Frédéric				x	
DRULHE Thibault					x
GAUBERT Anne			x		
SOUYRIS Maryline		x			

SOUYRIS Emile	x				
VERDIE Bernard		x			16h/17h
SOUYRIS Claude		x			
DRULHE Jean-Pierre			x		
DOYEN Philippe	x				
GAUBERT Michel		x			

## Questions diverses

### Information pour le site internet du Syndicat Mixte Lézérou Parloup

Bernard Verdie et Thibault Drulhe ont participé à une réunion d'information le 11 mai à la Mairie de Saint Laurent du Lézérou, afin d'en connaître un peu plus sur ce site.

Bernard et Thibault souhaitent que la Mairie d'ALRANCE se rattache à la structure du Syndicat Mixte pour le site internet : [www.levezeou.fr](http://www.levezeou.fr) qui regroupe déjà 19 communes.

Une collecte d'informations et de photos est nécessaire pour agrémenter notre site.

Une prochaine réunion de formation est prévue le 25 juin Thibault Drulhe y assistera.

La secrétaire de Mairie sera formée le mercredi 7 juillet par Laura Malaval à ALRANCE.

### Maison de GUY Gaston au bourg d'Alrance.

A la demande de Madame RAFFY suite à un dégât des eaux intervenu chez elle et venant de la maison voisine inhabitée depuis de nombreuses années et appartenant à Monsieur GUY Gaston décédé en 2007, il est proposé d'engager une procédure de bien sans maître qui se justifie par le fait que la taxe foncière n'a pas été acquittée depuis 2007. Au bout de 3 ans sans acquittement de taxe un bien est considéré sans maître. La procédure sera confiée à Aveyron Ingénierie.

Fin de séance à 22 heures 45